

ASDER

Association loi 1901
Siège social : 124 rue du Bon Vent
73000 CHAMBERY
323 390 427 RCS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

ASDER

Association loi 1901
Siège social : 124 rue du Bon Vent
73000 CHAMBERY
323 390 427 RCS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ASDER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport Moral de la Présidente et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

ROSTAN AUDIT & CONSEIL

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre de l'association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Motte Servolex, le 22 mai 2024

ROSTAN AUDIT & CONSEIL

Commissaire aux comptes
550, rue Le Cheminet
73 290 La Motte Servolex



Marc ROSTAN

ROSTAN AUDIT & CONSEIL

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Chambéry

S.A.S au capital de 6000 euros
489 548 362 RCS Chambéry

550, rue Le Cheminet
73 290 La Motte-Servolex

BILAN ACTIF AU 31/12/2023

ACTIF	2023			2022
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours	2 894,29 €	2 894,29 €	- €	- €
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	203 400,65 €	29 020,90 €	174 379,75 €	180 942,33 €
Installations techniques, matériel et outillage industriels	59 577,81 €	40 988,99 €	18 588,82 €	31 757,13 €
Autres immobilisations corporelles	188 330,92 €	112 988,51 €	75 342,41 €	45 659,42 €
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	3 770,00 €		3 770,00 €	2 270,00 €
Autres	5 854,41 €		5 854,41 €	5 854,41 €
Total I	463 828,08 €	185 892,69 €	277 935,39 €	266 483,29 €
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	143 470,15 €		143 470,15 €	201 669,50 €
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	308 239,82 €	- 1 729,46 €	306 510,36 €	320 739,19 €
Autres	5 762 580,93 €		5 762 580,93 €	321 542,64 €
Disponibilités	193 626,71 €		193 626,71 €	248 166,00 €
Charges constatées d'avance	13 416,34 €		13 416,34 €	23 531,70 €
Total II	6 421 333,95 €	- 1 729,46 €	6 419 604,49 €	1 115 649,03 €
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	6 885 162,03 €	187 622,15 €	6 697 539,88 €	1 382 132,32 €

BILAN PASSIF AU 31/12/2023

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES *		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres complémentaires	17 333,34 €	25 500,00 €
Réserves		
Réserves pour projet de l'entité	413 263,00 €	413 263,00 €
Report à nouveau	161 208,83 €	127 832,22 €
Excédent ou déficit de l'exercice	118 626,71 €	33 376,61 €
Situation nette (sous total)	710 431,88 €	599 971,83 €
Subventions d'investissement / d'équipement	21 906,66 €	29 850,54 €
Total I	732 338,54 €	629 822,37 €
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Total II	- €	- €
PROVISIONS	- €	- €
Total III	- €	- €
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	42 379,71 €	51 819,00 €
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	220 553,80 €	175 526,68 €
Dettes fiscales et sociales	474 369,28 €	398 880,48 €
Autres dettes	3 163 516,79 €	28 176,55 €
Produits constatés d'avance	2 064 381,86 €	96 953,37 €
Total IV	5 965 201,44 €	751 356,08 €
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	6 697 539,98 €	1 381 178,45 €

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/23 au 31/12/2023

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	15 920,00 €	17 299,10 €
Ventes de biens et services		
Ventes de prestations de service - Ecole du bâtiment durable	623 768,34 €	561 521,16 €
Ventes de prestations de service - Service local de l'énergie	663 863,71 €	577 795,53 €
Produits de tiers financeurs		
Subventions et Programmes - Ecole du bâtiment durable	1 268 984,62 €	833 903,94 €
Subventions - Service local de l'énergie	806 335,52 €	778 672,00 €
Autres subventions (aides à l'emploi et subv de fonctionnement)	12 883,36 €	17 661,55 €
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	18 969,70 €	19 471,97 €
Autres produits	2 136,78 €	69,06 €
Total I	3 412 862,03 €	2 806 394,31 €
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	37 890,61 €	33 796,46 €
Autres achats et charges externes	790 885,24 €	710 877,47 €
Impôts, taxes et versements assimilés	103 504,00 €	101 865,00 €
Salaires et traitements	1 549 961,04 €	1 369 296,02 €
Charges sociales	565 890,20 €	501 390,69 €
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	49 504,09 €	33 761,54 €
Autres charges	48 029,87 €	32 545,46 €
Total II	3 145 665,05 €	2 783 532,64 €
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	267 196,98 €	22 861,67 €

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/23 au 31/12/2023

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2023	Exercice 2022
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	267 196,98 €	22 861,67 €
PRODUITS FINANCIERS		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	15,30 €	- €
Autres intérêts et produits assimilés	414,40 €	4,37 €
Total III	429,70 €	4,37 €
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	1 269,61 €	97,06 €
Total IV	1 269,61 €	97,06 €
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	- 839,91 €	- 92,69 €
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	266 786,77 €	22 768,98 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	800,00 €	13 703,93 €
Sur opérations en capital	7 943,88 €	13 181,14 €
Total V	8 743,88 €	26 885,07 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	2 553,00 €	11 374,44 €
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	- €	850,00 €
Total VI	2 553,00 €	12 224,44 €
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	6 190,88 €	14 660,63 €
Participation des salariés aux résultats (VII)	110 674,93 €	- €
Impôts sur les bénéfices (VIII)	43 246,31 €	4 053,00 €
Total des produits (I + III + V)	3 422 035,61 €	2 833 283,75 €
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	3 303 408,90 €	2 799 907,14 €
EXCEDENT OU DEFICIT	118 626,71 €	33 376,61 €

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de **6 697 539.98** Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de **3 412 862.03** Euros et dégagant un excédent de **118 626.71** Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le développement de nos activités se poursuit sur les 2 pôles et permet :

- un accroissement du chiffre d'affaire
- l'embauche de 7 nouveaux salariés (43 ETP au 31/12/2023)

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

Objet social :

L'ASDER a pour but de proposer des alternatives crédibles aux choix actuels de production et de consommation de l'énergie (en particulier politique électronucléaire et consommation excessive d'énergies fossiles) ayant constaté que ces besoins sont insuffisamment pris en compte par le marché.

Pour cela elle favorisera le développement des économies d'énergie et des énergies renouvelables (solaire, biomasse, éoliennes, hydraulique, bois, etc. ...) en s'efforçant de respecter les cycles écologiques, d'apporter aux utilisateurs davantage d'autonomie énergétique, et de s'adapter à la situation locale.

Concrètement, les actions de l'ASDER s'articulent principalement autour des activités suivantes:

- la sensibilisation et l'animation
- le conseil et l'accompagnement

- la formation (professionnelle et en apprentissage)

De plus, l'association s'attachera à sensibiliser l'opinion au gaspillage d'énergie et en particulier à ses conséquences humaines et environnementales, en proposant toutes solutions adaptées aux territoires.

Nature des activités et moyens mis en œuvre :

L'ASDER s'engage à accompagner tous les acteurs (particuliers, collectivités locales et professionnels) sur la voie de la transition énergétique en développant les missions suivantes:

La sensibilisation, l'information et le conseil des particuliers : via le service public SPPEH Savoie et Haute-Savoie, environ 14000 conseils gratuits, indépendants et personnalisés sont dispensés chaque année.

L'accompagnement des copropriétés : aide à la décision et appui à la fois technique et économique pour vulgariser les questions énergétiques auprès des syndic et des copropriétaires.

L'accompagnement des collectivités : soutien et expertise techniques à destination des collectivités savoyardes, afin de favoriser l'émergence de projets et démarches exemplaires (efficacité énergétique des bâtiments et énergies renouvelables).

La formation, pour soutenir la montée en compétence des acteurs de la filière Energie et bâtiment durables par le développement de formations longues certifiantes, courtes, et en ligne.

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations :

		31/ 12/ 2022	Augmentation	Dim inution	31/ 12/ 2023
205	Im m ob. Logiciels	2 894,29 €	- €	- €	2 894,29 €
214006	Im m ob. Extension Form ation	172 589,47 €	- €	- €	172 589,47 €
2145	Im m ob. sur sol d'autrui	24 870,44 €	5 940,74 €	- €	30 811,18 €
2156	Im m ob. Matériel pédagogique	58 581,81 €	996,00 €	- €	59 577,81 €
2181	Im m ob. Installation générale	12 922,06 €	- €	- €	12 922,06 €
2182	Im m ob. Matériel transport	48 306,31 €	18 205,76 €	- €	66 512,07 €
2183	Im m ob. Mat. Bureau, Inform at	58 015,87 €	24 257,13 €	- €	82 273,00 €
2184	Im m ob. Mobilier	16 100,93 €	9 280,46 €	- €	25 381,39 €
21846	Im m ob. Mobilier form ation	1242,40 €	- €	- €	1242,40 €
2313	Im m ob. Corporelles en cours	- €	- €	- €	- €
2611	Actions	2 270,00 €	1 500,00 €	- €	3 770,00 €
2755	Cautionnement	5 854,41 €	- €	- €	5 854,41 €

Etat des amortissements :

		31/ 12/ 2022	Dotation de l'exercice	Dim inution Reprises	31/ 12/ 2023
280500	Am ort. Logiciels	2 894,29 €	- €	- €	2 894,29 €
281150	Am ort. Im m o sur sol d'autrui	476,68 €	2 587,70 €	- €	3 064,38 €
281406	Am ort. Extension Form ation	16 994,26 €	8 962,26 €	- €	25 956,52 €
281560	Am ort. Matériel pédagogique	26 824,68 €	14 164,31 €	- €	40 988,99 €
281810	Am ort. Installation générale	8 113,62 €	972,98 €	- €	9 086,60 €
281816	Am ort. Mobilier Form ation	523,57 €	310,60 €	- €	834,17 €
281820	Am ort. Matériel transport	31 878,42 €	4 419,90 €	- €	36 298,32 €
281830	Am ort. Mat. Bureau, Inform at	42 160,92 €	13 086,85 €	- €	55 247,77 €
281840	Am ort. Mobilier	8 251,62 €	3 270,03 €	- €	11 521,65 €

Etat des provisions :

		31/ 12/ 2022	Augmentation	Dim inution	31/ 12/ 2023
151000	Provision pour risques et charges	- €	- €	- €	- €

Etat des échéances des créances :

		31/ 12/ 2023	< à 1 an	1 à 5 ans	> à 5 ans
411000	Usagers	107 247,48 €	107 247,48 €		
411600	Usagers Formation	165 664,91 €	165 664,91 €		
416006	Clients douteux formation	1 729,46 €	1 729,46 €		
418000	Clients, produits non facturés	120 520,97 €	120 520,97 €		
418600	Clients produits non facturés Formation	192 798,45 €	192 798,45 €		
421000	Personnel - Rém unérations dues	102,10 €	102,10 €		
425000	Personnel - avances et acomptes	9,00 €	9,00 €		
443000	Convention collectivités publiques	36 205,00 €	36 205,00 €		
443006	Convention collectivités formation	5 242 083,00 €	2 358 937,00 €	2 883 146,00 €	
4471100	Taxe sur salaires	5 874,00 €	5 874,00 €		
467500	Com pte chèque-déjeuner	2 407,50 €	2 407,50 €		
468700	Produits à recevoir	196 178,88 €	196 178,88 €		
486000	Charges constatées d'avance	13 416,34 €	13 416,34 €		
		6 084 237,09 €	3 201 091,09 €	2 883 146,00 €	- €

Etat des produits à recevoir :

		31/ 12/ 2023	< à 1 an	1 à 5 ans	> à 5 ans
487500	Service local de l'énergie - Anim ations scolaire	1 764,80 €	1 764,80 €		
487600	Ecole du bâtim em nt durable - Program m e FARE	2 062 597,26 €	727 234,26 €	1 335 363,00 €	

Etat des échéances des dettes :

		31/ 12/ 2023	< à 1 an	1 à 5 ans	> à 5 ans
164000	Emprunts	4 575,91 €	4 575,91 €		
164100	Emprunt France Active	37 803,66 €	5 860,85 €	25 185,26 €	6 757,55 €
401000	Fournisseurs	54 232,26 €	54 232,26 €		
401600	Fournisseurs Formation	121 553,75 €	121 553,75 €		
408100	Fournisseurs, factures non parvenues	10 763,53 €	10 763,53 €		
408160	Fournisseurs, factures non parvenues Formation	34 004,26 €	34 004,26 €		
419700	Clients- Autres avoirs	20 375,00 €	20 375,00 €		
421100	Indemn. Journalières S,S	580,61 €	580,61 €		
421600	Personnel Formation rémunération	676,86 €	676,86 €		
424000	Intéressement des salariés	110 674,93 €	110 674,93 €		
428200	Dettes provisionnées pour congés payés	108 058,17 €	108 058,17 €		
428600	Autres charges à payer	12 695,52 €	12 695,52 €		
431000	Charges sociales (Urssaf)	57 197,41 €	57 197,41 €		
437000	Charges sociales (autres que Urssaf)	25 659,86 €	25 659,86 €		
438200	Charges sociales sur congés à payer	55 544,50 €	55 544,50 €		
442100	Prélèvement à la source	3 698,54 €	3 698,54 €		
444000	Etat - Impôts sur les bénéfices	43 246,31 €	43 246,31 €		
445510	TVA à décaisser	33 491,03 €	33 491,03 €		
445710	TVA collectée 20 %	22 845,54 €	22 845,54 €		
467000	Permanents, frais de déplacement	2 818,32 €	2 818,32 €		
467600	Aure débiteurs et créditeurs divers	2 084,00 €	2 084,00 €		
467602	Reversement FARE	3 137 901,00 €	1 218 048,00 €	1 919 853,00 €	
4676DIV	Déplacements intervenants formation	128,47 €	128,47 €		
		3 900 609,44 €	1 948 813,63 €	1 945 038,26 €	6 757,55 €

Etat des garanties sur emprunt :

		Montant garanti
164000	Prêts bancaire (garantie reçue par France Active)	4 575,91 €
164001	Prêts bancaire (garantie reçue par France Active)	37 803,66 €
	Total	42 379,57 €

Informations relatives au résultat :

Le résultat se monte à 118 626.72 €.

Engagement en matière de pensions et retraites :

Le montant de l'engagement concernant les indemnités de départ à la retraite est estimé à env. 122 510.36 Euros.